



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation 26 juin 2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois Le trois juillet à dix-neuf heures</p>
<p>Date d'affichage de l'ordre du jour 26 juin 2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, Maire</p> <p>En exercice : 15</p>
<p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 15</p>	<p>Étaient présents : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Monsieur Segundo COFRECES, Madame Michèle GROSSET, Monsieur Dimitri FROT, Monsieur Michel PETIT, Monsieur Dominique MONNERIE, Madame Corinne DEHON, Monsieur Gérard COQUELLE</p> <p>Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :</p> <p>Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA ayant donné pouvoir à Monsieur Claude JAMET, Madame Charlotte DOS SANTOS ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle BERCIS, Madame Emilie PETIT ayant donné pouvoir à Madame Caroline SIMON-AFANASSIEFF, Madame Sylvie PENOT ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PETIT, Madame Tania DORE ayant donné pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES</p> <p>Madame Michèle GROSSET a été élue secrétaire de séance.</p>

ORDRE DU JOUR

2023/5.3/37	Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs
2023/5.5/38	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023
2023/5.3/39	Désignation des délégués au sein du collège électoral sénatorial
2023/8.1/40	Création d'un accueil de loisirs (PEDT)
2023/8.2/41	Mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial
2023/1.4/42	Convention CDG prestation paie et carrière
2023/5.3/43	Modification du nombre de membres de la commission Maisons et Balcons fleuris
/	Remerciements
/	Informations
/	Questions diverses

2023/5.3/37 Désignation du secrétaire de séance et lecture des pouvoirs

Par application de l'article L 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de désigner l'un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et de lui adjoindre le cas échéant un ou une secrétaire auxiliaire.

Le ou la secrétaire :

- constatera les votes et vérifiera les délégations de vote données,
- surveillera la rédaction des décisions et du procès verbal officiel.

DESIGNE Madame Michèle GROSSET en qualité de secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil des pouvoirs remis pour cette séance :

Monsieur Orlando JARDIM-VIEIRA donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET
Madame Emilie PETIT donne pouvoir à Madame Caroline SIMON
Madame Sylvie PENOT donne pouvoir à Monsieur Michel PETIT
Madame Tania DORE donne pouvoir à Monsieur Segundo COFRECES
Madame Charlotte DOS SANTOS donne pouvoir à Madame Emmanuelle BERCIS

2023/5.5/38 Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L 2121-26

Considérant que les membres du conseil ont été destinataires et ont pris connaissance du procès-verbal du 9 juin 2023

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du 9 juin 2023

2023/5.3/39 Désignation des délégués au sein du collège électoral sénatorial

Le Conseil municipal,

DESIGNE les élus délégués :

Monsieur Claude JAMET
Madame Emmanuelle BERCIS
Monsieur Segundo COFRECES
Madame Tania DORE
Monsieur Michel PETIT

Et les élus suppléants

Madame Michèle GROSSET
Monsieur Dimitri FROT
Madame Caroline SIMON

2023/8.1/40 Création d'un accueil de loisirs (PEDT)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Projet Educatif de Territoire de la commune de Bagneux sur Loing annexé à la présente délibération

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire

2023/8.2/41 Mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de tarification basée sur le quotient familial

2023/1.4/42 Convention CDG prestation paie et carrière

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'adhérer à la convention 2023-2024 relative aux prestations « réalisation de la paie » et « gestion de carrière » du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

2023/5.3/43 Modification du nombre de membres de la commission Maisons et Balcons fleuris

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A DECLARE élus les membres des commissions désignées ci-dessous :

Commission des finances

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASSIEFF,
Segundo COFRECES

Commission des Travaux et du Matériel

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASSIEFF,
Segundo COFRECES, Emilie PETIT, Dimitri FROT, Dominique MONNERIE

Commission des écoles

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASSIEFF,
Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Michel PETIT, Emilie PETIT, Dominique
MONNERIE

Commission des Sports

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASSIEFF,
Segundo COFRECES, Emilie PETIT, Corinne DEHON,

Commission Fêtes et Cérémonies

Emmanuelle BERCIS, Orlando JARDIM-VIEIRA, Caroline SIMON-AFANASSIEFF,
Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Emilie PETIT, Dimitri FROT, Dominique
MONNERIE, Gérard COQUELLE, Tania DORE

Commission Maisons et balcons fleuris et Illuminations de Fin d'Année

Emmanuelle BERCIS, Segundo COFRECES, Michèle GROSSET, Gérard COQUELLE,
Tania DORE

REMERCIEMENTS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h00



Le Maire

C. JAME